

# INITIATION A LA CLIMATISATION

## PROGRAMME 2025

**Accès formation : inscription 15 jours avant le début de la formation.**

**Modalités d'accès : entretien téléphonique**

## Objectifs

Maîtriser le fonctionnement, la mise en service ainsi que les bonnes pratiques d'installation d'une climatisation

### **Public Visé**

Professionnel souhaitant acquérir les connaissances de base en matière de climatisation.

### **Durée**

**16.00** Heures **2** Jours

### **Pré Requis**

Aucun prérequis spécifique.

## Parcours pédagogique

### Principes de fonctionnement d'un circuit frigorifique:

- la thermodynamique élémentaire.
- Le principe de transfert de chaleur et de réfrigération.
- La relation pression température.
- Les composants frigorifiques.
- Les organes de sécurité.

### Les systèmes thermodynamiques:

- Les systèmes monoblocs et biblocs.
- Les types d'unité extérieur.
- Les types d'unité intérieur.

### Reconnaissance des composants:

- Découverte des appareils.
- Identification des composants.
- Shématisation d'une installation.

### Préconisation d'installation et raccordements:

- Matériel.
- Méthodes de raccordement.
- Bonnes pratiques.

### Pratique:

- Réalisation de dudgeon.
- Réalisation de brasure.

### Performance des systèmes thermodynamiques:

- COP, EER, SPF.
- Système Inverter.
- Système tout ou rien.

## Objectifs pédagogiques

- Maîtriser le fonctionnement du circuit frigorifiques.
- Différencier les différents systèmes thermodynamiques et en maîtriser les règles techniques.
- Comprendre les performances des systèmes thermodynamiques.

CTFPA - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 73 31 00647 31

Version : INICLIM-20250115

## Méthodes mobilisées

### Formation présentielle :

Vidéo projection , supports papier , documents techniques, matériels didactiques, mises en situation sur plateau technique

## Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur expérimenté et qualifié.

## Méthodes d'évaluation

- Fiche d'évaluation.
- Attestation de formation.

## Modalités d'accessibilité handicap

Avant toute entrée en formation, l'entreprise doit informer le CTFPA de la présence d'une personne en situation de handicap, à minima 15 jours avant le début de l'action de formation.

Le cas échéant, le CTFPA aura le délai suffisant pour vérifier sa capacité d'accueil en fonction du type de handicap et pourra orienter l'entreprise vers des organismes spécialisés dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

## Tarifs (net de taxes)

**Inter (Par Stagiaire) : 600.00 €**  
**Intra (Par Jour) : Nous consulter**

## Effectifs

De 5 à 9 Personnes